Enseignement Catholique
de Vendée

F2D66

Proposition d'un déroulement d'une réunion de conseil d'établissement pour recueillir l'avis de ses membres à propos de l'organisation de la semaine scolaire

Travail réalisé par les chefs d'établissements du secteur Ecoles – Collège de la Mothe ACHARD

(Olivier MELLE , Ecole La Croix des Vignes, BEAULIEU SOUS LA ROCHE - Anne-Lise ARTAUD, Ecole La Source, LA CHAPELLE ACHARD - Guylaine LE TIEC, Ecole Sainte Jeanne D'Arc, LANDERONDE - Julie GARNIER, Ecole Saint-Joseph, MARTINET - Johann BERNARD, Ecole Sainte-Marie, LA MOTHE ACHARD - Isabelle PAJOT, Ecole Envol, SAINTE FLAIVE DES LOUPS – Anne-Laure MOUCHARD, Ecole Sainte-Marie, SAINT JULIEN DES LANDES - Françoise AUJARD, AFCM 1ier degré,DDEC)

	Modalités	**Matériel à prévoir**
1. Accueil et annonce de l'objectif de la réunion	✓ Ecrire l'objectif pour s'y référer si nécessaire	- Feuille d'émargement
2. Présentation du décret 2013-77 du 24 janvier 2013 • Ceci permettra à chacun d'avoir les mêmes informations • Présenter le fond et la forme, l'objectif et les modalités	✓ Il est possible d'utiliser le montage de la DDEC présenté aux réunions CE1°-OGEC-Apel de février 2013 en sélectionnant les diapositives.	- Montage accessible par le site Bloc-Notes CE1° - Diapositives : 4,5, 11 à 20

3. Recueil de la parole de chacun des membres du conseil d'établissement • En son nom et au titre de sa représentation, pour être le plus exhaustif possible • En répondant aux questions : - 1 : « Je suis favorable au changement d'organisation de la semaine scolaire car … » - 2 : « Je ne suis pas favorable au changement d'organisation de la semaine scolaire car … »	✓ La technique d'animation retenue est le « Métaplan », pour recueillir les expressions sans les induire, permettre à chacun de s'exprimer et pour repérer les arguments les plus souvent avancés. - Chacun est invité à écrire ses motifs par écrit. - Une seule idée par bande de papier. - Sur des bandes de papier de 2 couleurs différentes : une pour les réponses à la question 1, l'autre pour les réponses à la question 2. - En lettres majuscules pour respecter l'anonymat de l'auteur (chacun doit se sentir à l'aise et ne pas être freiné par l'orthographe). - Possibilité de se regrouper pour écrire : 2 personnes au maximum, en fonction de la représentativité. - Le chef d'établissement peut écrire ses arguments.	- 10 bandes de papier (A4 plié en 4) de 2 couleurs différentes par personne au moins - des marqueurs de couleur foncée - un support pour les fixer avec le matériel adéquat

4. Synthèse des expressions • Le chef d'établissement collecte les bandes au fil de leur écriture et les colle au tableau en les regroupant : - Celles qui nomment la même idée (les comptabiliser) - Par domaines (exemple pédagogique, éducatif, financier, sociétal, …) • Le chef d'établissement fait une synthèse orale des expressions recueillies, c'est une sorte de photographie des avis des membres du conseil d'établissement	✓ Les membres du conseil d'établissement peuvent aider à ce classement.	
5. Identifier les incidences sur la vie de l'école du changement d'organisation de la semaine scolaire et du maintien de l'organisation actuelle • Sur la vie de l'enfant : - au niveau des apprentissages - sur le plan éducatif (rythmes, …) - …	✓ Les noter, ils viendront justifier le positionnement retenu.	

• Sur la vie professionnelle du personnel enseignant et non-enseignant - Travail en équipe, - Travail en réseaux - Formation - Emploi du temps des enseignants (titulaires et suppléants) : temps partiels sur plusieurs écoles - **…** • En termes d'organisation - Transports scolaires - Restauration - Garderie - Temps spécifique hors contrat (catéchèse, éveil à la foi, culture chrétienne) - Horaires - Organisation familiale - … • Sur le plan financier - Coûts supplémentaires en les chiffrant si possible		

- Emploi du temps des salariés OGEC (accueil matin et soir, pause méridienne, mercredis matins, …) - … • Sur la vie de l'école en lien avec la vie de la commune - Vie associative - …		
6. Formalisation de l'avis du conseil d'établissement • Voir circulaire DEC du 16 septembre 2013 *« En l'état actuel de nos informations, et après étude de tous les enjeux en conseil d'établissement, notre école a l'intention de ……. pour la rentrée 2014 »*	✓ Faire un tour de table ✓ Eventuellement vote, en précisant que c'est un vote **consultatif** et non décisionnaire.	

Variantes possibles pour recueillir la parole des membres du conseil d'établissement :

- donner les repères précisés au point 5, pour que les expressions soient les plus complètes possibles,
- demander à chaque instance (OGEC, Apel, Paroisse, …) de poser les deux questions en conseil d'administration ou en équipe voire de réaliser une enquête auprès des familles pour connaitre leurs positions.

Lien direct vers l'article du site Bloc-Notes CE1°, L'organisation du temps scolaire : http://directeur.ddec85.org/?p=2753